

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 22 mars 2024
Date de l’Affichage : 10 avril 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 08 avril 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL – Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT – Olivier CARREY formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ
M. Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: demande de subvention DETR. Réfection de voirie route d’Etupes.

Après délibérations, le Conseil Municipal à l’unanimité des votants :

⇒ s’engage à réaliser et financer les travaux réfection de la voirie route d’Etupes, dont le montant est estimé à 25 154 euros H.T

⇒ Se prononce sur le plan de financement suivant:

ETAT DETR	6 288.50
Fonds libres	18 865.50
Total	25 154.00

⇒ Sollicite l’aide financière de l’État, au titre de la Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux

⇒ Demande l’autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 9 avril 2024

Madame le Maire



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 025-212501969-20240408-DCM_2024_16-DE



Carole THOUESNY